

SAINT-TROPEZ

LE PLAN D'EAU ET TERRES-PLEINS DU PORT

 Var
32
 Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 5 janvier 1939

Propriété

Etat, commune

Superficie

non renseignée

Autres mesures de protection concernant le site

SI Presqu'île de St Tropez (15/02/1966 et 12/01/1967)
 3 SI concernant le port : Plan d'eau, façades et immeubles (05/07/1938) - Côté Ouest (16/12/1947)
 - la Pointe (17/02/1948)

Autres sites protégés sur la commune

SC Chapelle Ste Anne (03/06/1932)
 SI Citadelle et abords (29/05/1936)
 SI Domaine de la Moutte (01/12/1965)



COMPOSANTE DU SITE

Motivation de la protection

« Ce port qui n'a subi aucun changement depuis deux siècles, reste, comme le fait remarquer le Dr. Donnadiou dans son ouvrage sur «La Côte des Maures», le grand attrait de la ville : les navires au mouillage, les barques de pêche, les tartanes, les yachts de plaisance, parfois les navires de la flotte ainsi que les allées et venues des débarquements et embarquements, donnent aux quais une vie intense, sous un ciel d'un bleu d'azur sans tâche, et un soleil qui jette sur tout cet ensemble des clartés blondes.

Aussi, les peintres essaient à l'envie de fixer les beautés de ce paysage qui fait de Saint Tropez, comme des Martigues, un rendez-vous d'artistes très épris de couleurs.

En bordure des deux quais en retour d'angle, s'élèvent des maisons de hauteur moyenne et sans aucune prétention architecturale. C'est d'ailleurs cette simplicité qui fait leur charme et aussi la ligne harmonieuse des toitures qui couronnent les façades aux nuances discrètes qui chantent en notes claires dès que le soleil se joue sur leur pâtime veloutée (...).

Jusqu'à présent (février 1936), le quartier du port n'a pas encore été trop gâté par les embellissements et la banalité prétentieuse auxquelles sont sujettes les vieilles cités provençales que la mode transforme brusquement en stations mondaines.

Le classement comprendrait non seulement le plan d'eau du port, mais aussi le sol des quais de Suffren et Jean Jaurès jusqu'au phare Vert ».

(Extrait du rapport de M. Roustan, Architecte des MH du Var, à la CDS du 27 février 1936)

Etat actuel

Le plan d'eau et les quais ont peu évolué physiquement, mais les abords immédiats ont été investis par des activités liées à la plaisance ou au tourisme à la limite de la saturation en été. Une modification sensible de l'ambiance qui prévalait à l'époque du classement traduit l'évolution du petit port de pêche d'origine en un port de plaisance de grand standing aujourd'hui.

Une requalification récente des terrasses et occupations touristiques des quais a permis une simplification de l'aménagement de l'espace public et des concessions commerciales et privées.

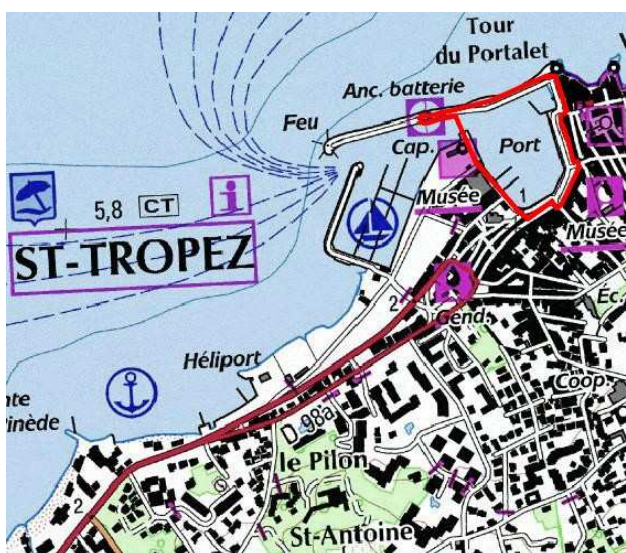
Observation

Chronologiquement les façades et les toitures des immeubles bordant le port ont été protégées par un premier site inscrit (25/07/1938). Puis le plan d'eau du port et une partie des quais Est et Sud au droit des immeubles ont été classés en complément. Enfin, deux autres sites inscrits contigus viennent compléter l'ensemble de la façade littorale de la ville : l'esplanade des chantiers (16/12/1947) et le quartier de la Pointe (17/02/1948).

LOCALISATION DU PERIMETRE

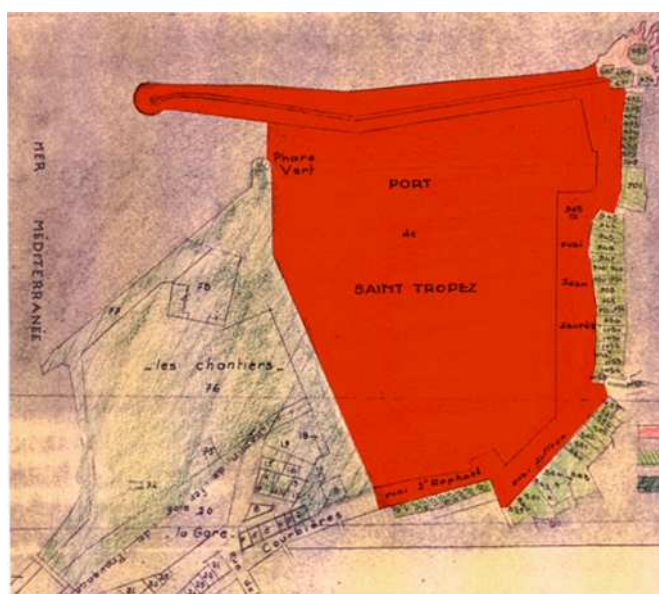
Le plan d'eau et les terres-pleins du port de Saint-Tropez.
(Arrêté du 5 janvier 1939)


SITUATION



Source : IGN-scan25

CADASTRE ANCIEN



 Périmètre du Site Classé

CADASTRE ACTUEL

